



# **MEDIAN TECHNOLOGIES SA**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital**

**(Assemblée générale du 10 juin 2026 –  
19<sup>e</sup> résolution)**





## Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

(Assemblée générale du 10 juin 2026 – 19<sup>e</sup> résolution)

Aux actionnaires  
**MEDIAN TECHNOLOGIES SA**  
Les 2 Arcs - Bâtiment B  
1800 Route des Crêtes  
06560 Valbonne

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 18 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Marseille, le 22 mai 2026

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

*Philippe Cizeron*

Philippe Cizeron  
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit  
Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette,  
BP 81525, 13567 Marseille Cedex 2

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.